

## Principaux indicateurs d'opacité financière

### 12 : Protected cell companies (PCC)

#### Qu'est-ce qui est ici mesuré ?

Cet indicateur définit si un pays autorise, sur son territoire, la création de « protected cell companies » (ou PCC, qu'on traduirait littéralement par « entreprises structurées en cellules protégées »). Ce type de société est également connu sous le nom de « sociétés à compartiments multiples » (« incorporated cell company » en anglais) ou « société à comptes distincts » (« segregated account company » en anglais).

Les principales sources utilisées pour cet indicateur sont des sites Internet tels que Lowtax.net, Odra.com et Offshoresimple.com. Ces sources illustrent la présence de PCC, sous la forme de tableaux ou de textes. Les autres sources utilisées ont été les sites Internet des organismes de régulation locaux.

Les PCC constituent une catégorie de personnes morales peu connue, caractéristique des pays ou territoires opaques exclusivement. Une PCC est une entité qui contient, au sein de sa structure, un certain nombre de cellules qui, sans en être distinctes d'un point de vue juridique, fonctionnent comme si elles étaient des sociétés réelles, alors qu'elles ne le sont pas. Chaque cellule dispose de son propre capital social, d'un actif et d'un passif, les revenus et les coûts de chaque cellule étant séparés. De plus, chaque cellule reçoit sa propre part de l'ensemble du capital social de la société, de sorte que chaque propriétaire peut être propriétaire unique d'une cellule tout en détenant uniquement un pourcentage de la PCC globale.

Nous avons pris en compte les pays ou territoires n'autorisant pas la création de PCC dans leur législation.

#### Pourquoi est-ce important ?

Nous savons que les PCC ont vu le jour à Guernesey, en 1997, dans le but de fournir un mécanisme permettant de réaliser des économies d'échelle pour le secteur de la réassurance, caractérisé par des transactions toutes identiques les unes aux autres, et où l'actif et le passif doivent être bien encadrés afin d'éviter une éventuelle exposition aux réclamations. La présence d'activités de réassurance dans les pays ou territoires opaques nous semble poser problème dans le climat politique actuel, étant donnés les faibles niveaux de réglementation qui en découlent au sein d'un secteur financier crucial et les subventions fiscales implicites que cela entraîne pour le secteur de la réassurance. Par ailleurs, les PCC sont désormais présentes dans des endroits tels que les Seychelles et sont susceptibles d'être utilisées à d'autres fins, illicites, que celles auxquelles elles étaient initialement destinées. Selon nous, le niveau de protection des actifs que fournit une PCC peut permettre à des flux financiers illicites d'échapper à la vigilance des autorités chargées de l'application de la loi. Nous nous demandons donc si les économies d'échelles que ces structures

offrent au secteur de la réassurance se justifient au vu des autres risques qu'elle impose à la société dans son ensemble.

La structure des PCC peut être comparée à celle d'une maison disposant d'un verrou central à l'entrée et composée de plusieurs pièces. Imaginez que la porte de chaque pièce est verrouillée séparément, et que la maison est également reliée à un tunnel d'échappement, accessible uniquement depuis l'intérieur de chaque pièce. Si une personne cherche à savoir ce qui se passe dans une des pièces, elle doit d'abord déverrouiller la porte principale, donnant vers l'extérieur. Imaginez qu'en ouvrant cette porte, toutes les personnes présentes dans la maison soient alertées de cette entrée. Toute personne cherchant à fuir disposera alors d'assez de temps, grâce au second verrou apposé à la porte de chaque pièce. Tandis que l'enquêteur cherche à ouvrir la seconde porte (en déposant une deuxième demande de renseignements, coûteuse), l'auteur a tout le temps d'effacer les preuves de sa culpabilité et de prendre la poudre d'escampette en empruntant le tunnel secret. Cette métaphore imagée illustre parfaitement le mode de fonctionnement d'une PCC, dans la pratique.

Selon nos informations, aucune procédure pour effectuer des demandes concernant les PCC au niveau international n'a encore été entamée par les autorités chargées de l'application de la loi, et l'efficacité des traités d'entraide judiciaire actuels est sujette à caution dans ce domaine. Ceci est dû en partie à l'opacité considérable que ces structures permettent en dissimulant des activités potentiellement illicites derrière une société-écran unique.

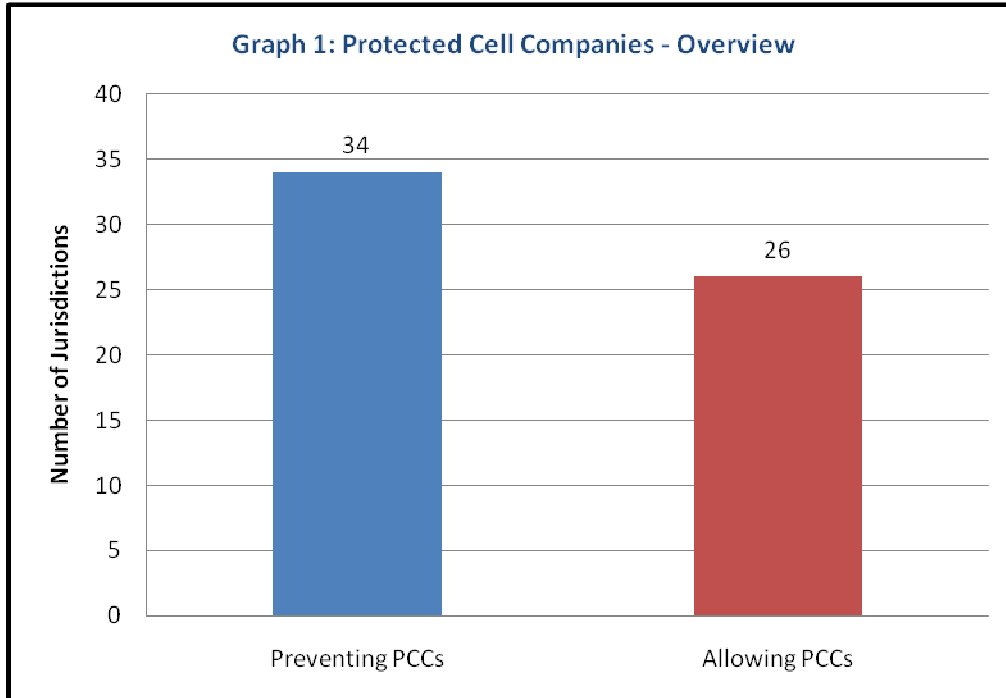
Les PCC peuvent être utilisées pour dissimuler des identités et masquer les propriétaires d'actifs. Ce qui semble être, de l'extérieur, un propriétaire minoritaire peut en réalité dissimuler un artifice délibérément créé pour cacher le propriétaire à part entière d'une cellule, qui fonctionne dans la réalité, comme une société.

### Quels sont les crimes susceptibles de se cacher derrière l'existence des PCC ?

En encourageant la « protection des éléments d'actifs » grâce à une structure doublement verrouillée, les PCC peuvent être utilisées pour dissimuler des actifs illicites et donc faciliter la fraude, la violation des règles de la concurrence, la fraude fiscale, les manœuvres agressives d'évasion fiscale, la manipulation des prix de transfert, le non-paiement de pensions alimentaires, la dissimulation de manœuvres de corruption, le crime organisé (notamment le trafic de drogue), le trafic d'armes illégal, le trafic d'être humains, le blanchiment d'argent, les activités d'espionnage illicites et bien d'autres.

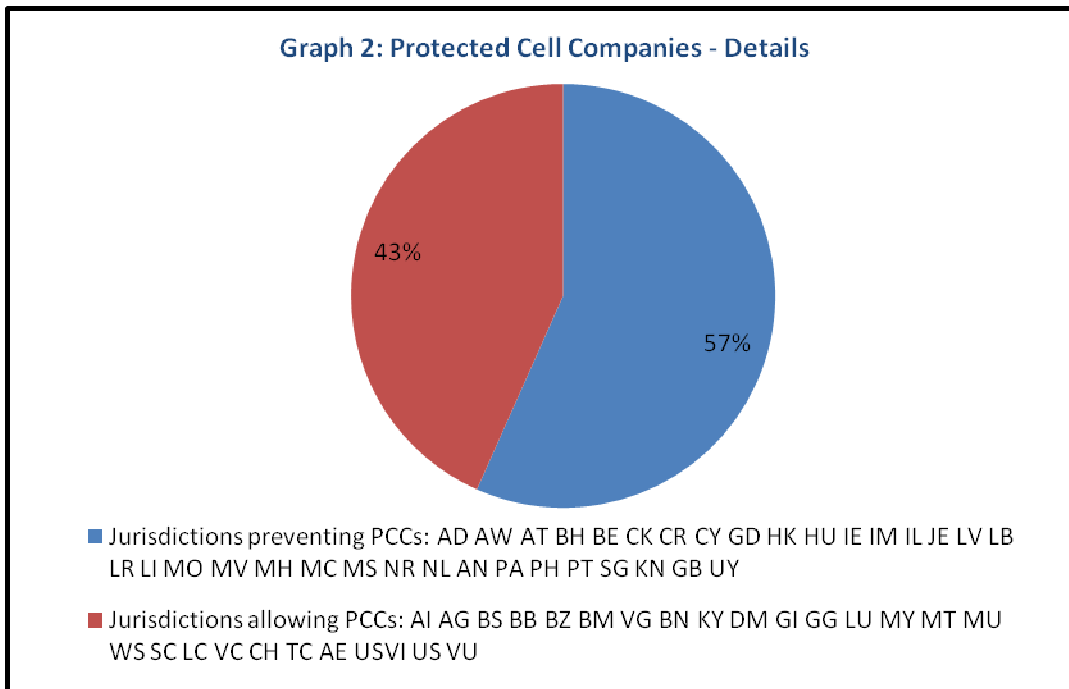
### Présentation générale des résultats

Nombre de pays ou territoires interdisant la création de PCC	34
Nombre de pays ou territoires autorisant la création de PCC	26



(Légendes :  
Graphique 1 : PCC – Présentation générale  
Nombre de pays ou territoires  
Interdisant les PCC  
Autorisant les PCC)

### Détail des résultats



(légendes :  
Graphique 2 : PCC – Détail

Pays ou territoires interdisant les PCC  
Pays ou territoires autorisant les PCC)

**Tableau 2 : Entreprises structurées en cellules protégées – Détail: Interdiction des PCC**

ID	Pays ou territoire	IS	O	ID	Pays ou territoire	ISO	
1	Andorre	AD	Oui	3	Liechtenstein	LI	Oui
2	Anguilla	AI	No n	3	Luxembourg	LU	No n
3	Antigua et Barbuda	AG	Non	3	Macao	MO	Oui
4	Aruba	AW	Oui	3	Malaisie (Labuan)	MY	No n
5	Autriche	AT	Oui	3	Maldives	MV	Oui
6	Bahamas	BS	No n	3	Malte	MT	No n
7	Bahreïn	BH	Oui	3	Iles Marshall	MH	Oui
8	Barbade	BB	No n	3	Maurice	MU	No n
9	Belgique	BE	Oui	3	Monaco	MC	Oui
10	Belize	BZ	No n	4	Montserrat	MS	Oui
11	Bermudes	BM	No n	4	Nauru	NR	Oui
12	Iles vierges britanniques	VG	No n	4	Pays-Bas	NL	Oui
13	Brunei	BN	No n	4	Antilles néerlandaises	AN	Oui
14	Iles Caïmans	KY	No n	4	Panama	PA	Oui
15	Iles Cook	CK	Oui	4	Philippines	PH	Oui
16	Costa Rica	CR	Oui	4	Portugal (Madère)	PT	Oui
17	Chypre	CY	Oui	4	Samoa	WS	No n
18	Dominique	DM	No n	4	Seychelles	SC	No n
19	Gibraltar	GI	No n	4	Singapour	SG	Oui
20	Grenade	GD	Oui	5	St-Kitts-et-Nevis	KN	Oui
22	Guernesey	GG	No	5	Ste Lucie	LC	No

1			n	1		n
2				5		No
2	Hong Kong	HK	Oui	2	St-Vincent-et-Grenadines	VC n
2				5		No
3	Hongrie	HU	Oui	3	Suisse	CH n
2				5		No
4	Irlande	IE	Oui	4	Turks et Caïcos	TC n
2				5		No
5	Ile de Man	IM	Oui	5	Emirats Arabes Unis (Dubai)	AE n
2				5		No
6	Israël	IL	Oui	6	Royaume-Uni (Ville de Londres)	GB n
2				5		No
7	Jersey	JE	Oui	7	Uruguay	UY n
2				5		No
8	Lettonie	LV	Oui	8	Iles vierges américaines	USV I n
2				5		No
9	Liban	LB	Oui	9	Etats-Unis (Delaware)	US n
3				6		No
0	Liberia	LR	Oui	0	Vanuatu	VU n